Octobre 2012
N° 51

LA LETTRE AUX VILLOIS

Publiée par la commune de Villes sur Auzon

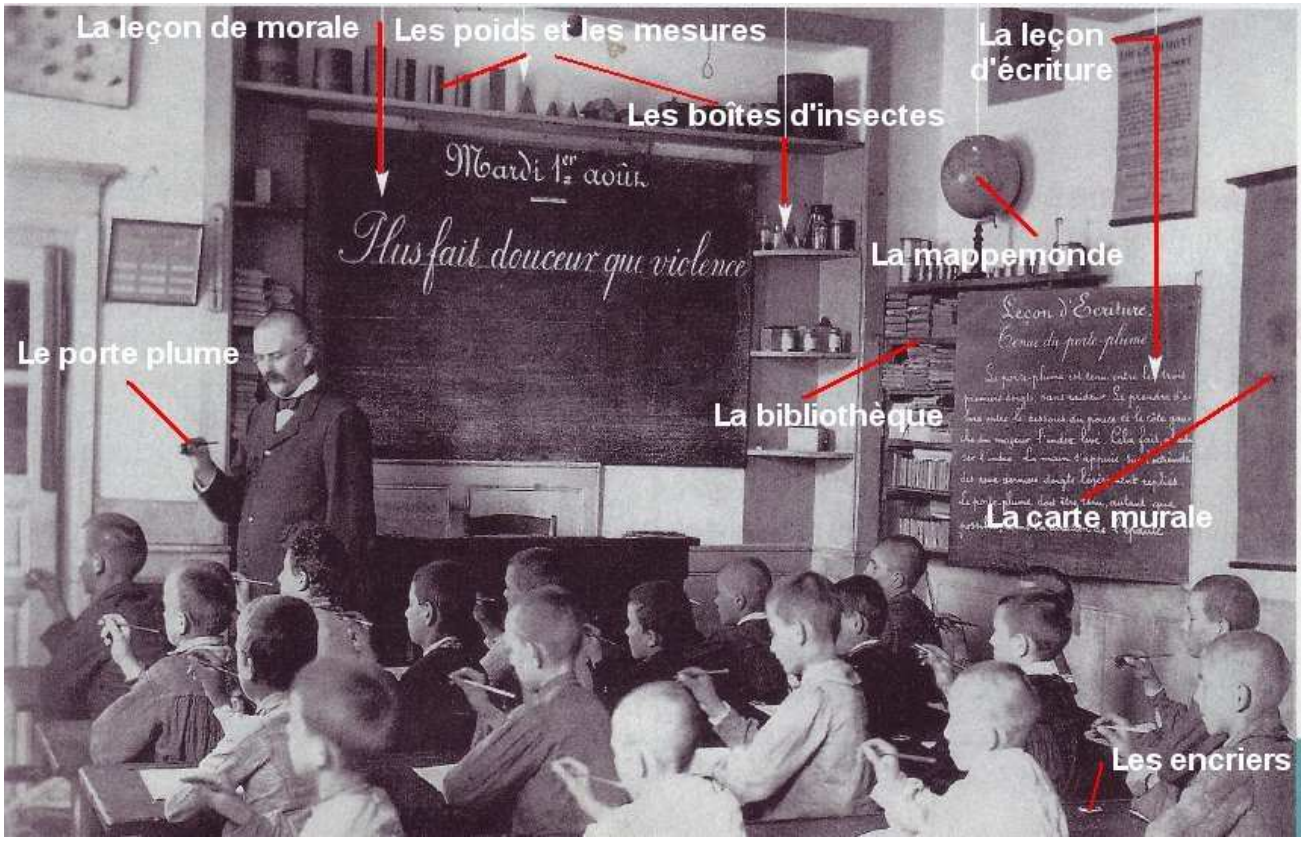

Sommaire

P.2 Le mot du Maire
P.3 Infos pratiques
P.4 Etat Civil
P.4 Réglementation de l'emploi du feu dans le département 84
P.5,6,7 Infos du village
P.8,9 Associations
P.10,11 Manifestations à venir
P.12 La chevauchée des blasons

Directeur de publication
Robert DUFOUR

Rédactrice en chef
Jacqueline JACQUEMUS

Mise en page
Johanna DERDARI

Point infos tourisme
04 90 40 49 82

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

On en parle depuis plus de 10 ans, certains en détracteurs, beaucoup en fervents défenseurs, c'est, mais peut-être l'avez-vous deviné, le projet du Parc Naturel Régional du Mont Ventoux (PNR). Depuis Mars 2002 et la première prise de position favorable officielle par le Conseil Régional ce projet, au travers de l'association de préfiguration du parc, a peu à peu pris forme avec, pour ses précurseurs, des périodes de doute quant aux chances de succès de ce parc tant certains opposants étaient (et sont encore) virulents.

Aujourd'hui où en est-on ?

Le Préfet de Région a enfin donné son avis motivé favorable permettant le processus d'élaboration de la charte du futur PNR qui, après la visite de divers sites par des membres du ministère de l'environnement et de la fédération nationale des PNR, verra le passage du projet au Conseil National de Protection de la Nature le 21 Novembre 2012 à Paris qui donnera son avis que l'on espère évidemment, favorable. Débutera alors le travail en concertation avec tous les acteurs du territoire qui pourront apporter leur vision sur ce projet et aiderons ainsi, qu'ils soient pour ou qu'ils soient contre, à l'élaboration de la charte.

Ce projet de Parc Naturel Régional du Mont Ventoux est une formidable opportunité pour l'avenir économique, touristique, agricole de notre territoire. Un parc n'est pas une nouvelle structure venant s'ajouter au fameux « millefeuille » et qui serait là pour interdire la chasse, la pêche et même la cueillette des champignons ! (d'après un politique fraichement élu). Les habitants des différents parcs régionaux existants pourraient vous prouver le contraire et porter témoignage sur l'impact favorable qu'apporte l'image d'un PNR sur un territoire.

Robert Dufour

Infos pratiques

Médecins de garde

Samedi 13 Octobre – Dimanche 14 Octobre	Dr Irina Turturica à Mazan
Samedi 20 Octobre – Dimanche 21 Octobre	Dr Gaudet à Bedoin
Samedi 27 Octobre – Dimanche 28 Octobre	Dr Daniel Turturica à Mazan
Jeudi 1er Novembre – Vendredi 2 Novembre	Dr. Barnicaud à Bedoin
Samedi 3 Novembre – Dimanche 4 Novembre	Dr Gaudet à Bedoin
Samedi 10 Novembre – Dimanche 11 Novembre	Dr. Lunadier à Mormoiron
Samedi 17 Novembre – Dimanche 18 Novembre	Dr Nadra à Villes sur Auzon
Samedi 24 Novembre – Dimanche 25 Novembre	Dr Coste à Malemort
Samedi 1er Décembre – Dimanche 2 Décembre	Dr Caut à Mazan
Samedi 8 Décembre – Dimanche 9 Décembre	Dr Boisson à Bedoin
Samedi 15 Décembre – Dimanche 16 Décembre	Dr Irina Turturica à Mazan
Samedi 22 Décembre – Dimanche 23 Décembre	Dr Brenguier à Mazan
Lundi 24 Décembre – Mardi 25 Décembre	Dr Daniel Turturica à Mazan
Samedi 29 Décembre – Dimanche 30 Décembre	Dr Barnicaud à Bedoin
Lundi 31 Décembre – Mardi 1er Janvier 2013	Dr Brenguier à Mazan
Samedi 5 Janvier 2013 – Dimanche 6 Janvier 2013	Dr Lunadier à Mormoiron

Dr Barnicaud 04 90 12 81 09
Dr Lunadier 04 90 61 80 27
Dr Dieterlen 04 90 65 92 12
Dr Nadra 04 90 61 88 96
Dr Gaudet 04 90 65 64 96

Dr Irina Turturica 04 90 29 67 78
Dr Daniel Turturica 04 90 69 70 17
Dr Coste 04 90 69 77 68
Dr Brenguier 04 90 69 88 67
Dr Caut-Poitout 04 90 69 63 15

En cas d'urgence :
Gendarmerie 04 90 61 80 03 ou 17.
Pompiers 18.
Samu 15.
Police Municipale 06 09 80 42 99.

Bibliothèque adultes :
Ouverte un Lundi sur deux de 17h à 19h.

Bibliothèque enfants :
Mercredi : 16h à 18h.
Vendredi : 16h30 à 18h30.

Le Trésor Public : 04 90 61 80 19
Lundi – Mardi – Jeudi : 8h à12h et 13h à 16h30.
Mercredi : 8h à 12h.
Vendredi : 8h à 12h et 13h à 15h.

Chirurgien dentiste de garde :
Pour connaître à tout moment le chirurgien dentiste de garde le plus proche de votre domicile composez le 04 90 31 43 43

Vétérinaires :
Paufert Olivier à Bédoin : 04 90 12 82 62
Crépet Bernard à Mazan : 04 90 69 69 13

Déchetterie Intercommunale
Route de la Sône
Jours et horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 17h.
Mercredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Fermée les dimanches et jours fériés.

Mairie :
Ouverte au public du Lundi au Vendredi de 9h à 12h
et les après-midi du Lundi et du Vendredi de 13h30 à16h30.
04 90 61 82 05.

Pharmacie de garde :
de chez vous composez le 32 37 (34 centimes la minute).
Pour joindre la pharmacie de garde la plus proche

La Poste : 04 90 61 82 85
Le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.
Samedi de 9h15 à 11h30.

Point Info Tourisme : 04 90 40 49 82
Octobre : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h – 14h.

Etat Civil

Bienvenue aux bouts de chou :

- le 26/07/2012, Jade SINI, fille de Christophe SINI et de Marie MARTINEZ.
- le 25/08/2012, Umé MAÏORE, fille d'Alain MAÏORE et de Mélissa PURRUCKER.
- le 18/09/2012, Timmy RODRIGOT, fils de Franck RODRIGOT et de Sabrina DIAZ.

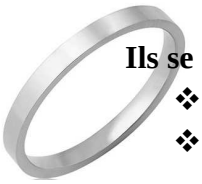

Ils se sont dis oui :

- le 04/08/2012, Franck LECLERC avec Brigitte BONTOUX.
- le 22/09/2012, Alban LIEUTAUD avec Marion BITAUD.

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés :

- le 11/07/2012, Louisette MICHEL veuve JULIEN.
- le 18/07/2012, René FERRIERE.
- le 30/07/2012, Mireille FRUCTUS veuve SIAUD.
- le 10/08/2012, Orette PROT épouse HORARD.
- le 02/09/2012, Cecilia PIOMBINO veuve ROCCIA.
- le 10/09/2012, Pascal FONTINELLE.

Dans la lettre aux Villois n° 50 du mois de Juillet 2012, une erreur dans la nécrologie a été faite.
C'est Monsieur Marcel GRAILLE qui est décédé et non Monsieur René GRAILLE.

Nous prions la famille de bien vouloir nous excuser.

Réglementation de l'emploi du feu dans le département de Vaucluse

(Arrêté préfectoral permanent réglementant l'emploi du feu n° SI2010-05-10-0010-PREF du 10 mai 2010)

Applicable à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des bois, forêts, plantations, reboisements, landes,

Garrigues et maquis, pour les ayants-droit.

Périodes autorisées :

- du 16 Octobre au dernier jour de Février

- du 16 Avril au 31 Mai

Sauf par vent fort (caractérisé par une vitesse supérieure à 40 km/heure, c'est-à-dire lorsque les grosses branches ou les troncs des jeunes arbres sont agités).

Périodes d'interdiction :

- du 1er Mars au 15 Avril

- du 1er Juin au 15 Octobre

Il est interdit d'allumer du feu même dans les incinérateurs.

Infos du village

Avis à la population

Les personnes dont les maisons se sont fissurées, suite à la sècheresse préhydratation des sols de ces dernières années, sont priées de venir se faire recenser en Mairie afin de permettre à la commune de faire part aux autorités compétentes de cet état de fait, et d'essayer d'obtenir la reconnaissance de catastrophes naturelles pour ces sites et ainsi permettre aux habitants concernés de bénéficier auprès de leurs assurances respectives de la prise en charge des travaux consécutifs à ces dommages.

La clôture des inscriptions est fixée au 31 octobre 2012

Mairie

La Secrétaire générale de la Mairie, Mme Rosine VALENTINO, a fait valoir ses droits à retraite et a quitté ses fonctions le 31 Juillet 2012. Elle a été remplacée par Madame Marie-Hélène RICO. Cette dernière est arrivée sur la commune le 1er Juillet 2012 et a ainsi pu travailler en binôme avec Rosine pendant un mois afin de prendre connaissance des dossiers en cours.

En trois mois nous avons pu apprécier ses diverses qualités et notamment ses compétences ainsi que son implication dans les affaires communales.

Pendant le mois de juillet, nous avons fait repeindre les bureaux du secrétariat de mairie. Il est à noter que cela faisait dix ans que ça n'avait pas été fait.

Depuis, nos petites secrétaires sont ravies et ont de la difficulté à quitter les locaux le soir !

Skate Park

Bien que toujours en attente de la réponse de notre demande de subvention auprès du Conseil Général, nous démarrons le projet.

L'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre a été lancé. La date limite de réception des candidatures est fixée au 15 octobre 2012 à 12 heures. La commission d'appel d'offres se réunira ensuite le 16 octobre 2012 à 14 h 30 afin de procéder au choix du maître d'œuvre qui sera chargé en concertation avec les jeunes d'élaborer ce projet.

Nous vous informerons par voie d'affichage de la date de la première réunion, qui aura lieu en présence du maître d'œuvre, qui aura été choisi, afin que toutes les personnes intéressées puissent y participer.

Columbarium

Un nouveau columbarium va être réalisé sur notre commune dans le fond du terrain de la « Maison Sestein ». Cette opération se fera en deux temps :

- Cette année se sont les murs de mitoyenneté avec les voisins et de séparation avec la maison existante qui seront érigés
- L'année prochaine ce sera le columbarium proprement dit qui sera mis en place.

Pour cette année les premiers travaux débuteront durant le mois d'octobre.

Infos du village (suite)

PLU

Une réunion d'information sur la procédure et l'état d'avancement du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) a eu lieu le 17 septembre 2012 à 18 h 30 dans la salle polyvalente.

Monsieur Bernard WIBAUD, responsable du cabinet d'études, chargé de l'élaboration du PLU, a apporté les explications et précisions en répondant aux questions posées, devant quelques élus et un public très peu nombreux. Ce qui est dommage, au regard de l'enjeu pour la commune et ses habitants de cette procédure. C'était là l'occasion pour chacun de mieux comprendre la démarche dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme et les contraintes auxquelles doivent faire face les communes pour être en conformité.

Le travail des élus, réunis au sein de la commission d'urbanisme, en collaboration avec le cabinet d'études, continu.

Lorsque le zonage et le règlement du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) seront achevés une réunion aura lieu avec les services de l'Etat pour recueillir leur avis.

Bien entendu nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la progression des travaux.

Fusion des Communautés des Terrasses du Ventoux et Pays de Sault

Le Préfet du Vaucluse a pris, le 1er août 2012, l'arrêté de périmètre en vue de la fusion de nos deux communautés de communes y ajoutant la commune drômoise de Ferrassières.

Les onze communes concernées ont trois mois pour donner leur avis sur ce périmètre ainsi que les compétences qui seront exercées, le nombre et la répartition des délégués communautaires, le siège social et le nom de la nouvelle communauté issue de la fusion.

Les Maires travaillent en collaboration avec les secrétaires générales des deux communautés de communes existantes ainsi que le chargé de mission, recruté pour travailler sur cette fusion, ont élaboré les statuts.

La nouvelle communauté, appelée « Communauté de Communes Ventoux Sud » aura son siège social à Sault dans les locaux de l'actuelle communauté du pays de Sault et conservera les locaux de la communauté des Terrasses du Ventoux à Mormoiron.

Les délégués titulaires au nombre de27, seront répartis de la façon suivante : 2 délégués pour les communes de moins de 1 000 habitants et 3 délégués au-delà de 1 000 habitants.

En outre, chaque commune aura un délégué suppléant.

L'ensemble des compétences actuellement exercées seront reprises par la nouvelle entité.

Au-delà du 31 octobre, date limite pour que les communes donnent leurs avis, le Préfet du Vaucluse devra prendre l'arrêté précisant la date à laquelle la fusion sera effective qui, selon toute vraisemblance, devrait se situer début Janvier 2013.

Nous vous tiendrons informés de la mise en place de cette fusion.

Camping

Le camping, sous la responsabilité de Monsieur Yannick et de David a été cette année, surtout pendant les mois d'été, très fréquenté.

Nous remarquons, une progression intéressante du taux de remplissage.

Les deux animations, l'une en juillet et l'autre en août, que la municipalité a proposé aux campeurs, ont remporté un vif succès, et des félicitations pour notre implication et la tenue du camping.

Infos du village (suite)

Piscine

Les entrées à la piscine ont augmenté cette année.

Surveillée par le Maître-Nageur Grégory dont la réputation n'est plus à faire.

La buvette tenue pendant deux mois par notre amie Nicole, qui par sa gentillesse, sa grande disponibilité et sa légendaire bonne humeur ajoute un PLUS très apprécié des baigneurs.

Coupes affouagères 2012

Cette année les parcelles se situent à Piè Gros (suite de 2011) et aux Capelles. Sur les conseils de l'ONF, deux chemins sont nécessaires pour désenclaver les Capelles. C'est au mois d'août, sous la responsabilité du Conseil Municipal, des garants bénévoles, Daniel TOURNAIRE et Vincent GIRARD, ont commencé le traçage et le nettoyage des futurs accès. En septembre à l'aide d'une pelle mécanique louée par la municipalité, les travaux ont été achevés. Il restera le mois d'octobre pour tracer et numéroter les lots.

Comme d'habitude dans les parcelles en secteurs plus ou moins escarpés, un minimum d'équipement (voiture avec garde au sol suffisante, 4x4, tracteur, etc..) et une certaine forme physique sont nécessaires pour réaliser une coupe.

Inscriptions du Lundi 29 Octobre au Vendredi 9 Novembre 2012 inclus.

Tirage le Vendredi 16 Novembre 2012.

Enfin c'est fait !!!

Après des mois de pourparlers de la commune, et après avoir étudié les différents dossiers présentés par les postulants, la candidature retenue pour la reprise de la gérance de la station-service a été celle de Madame Marlène PERDRIX et Monsieur Didier CHAPPUIS. Ces derniers sont très motivés pour rendre la station plus attrayante avec de nombreuses nouvelles idées et la rendre ainsi la plus rentable possible.

A tous les propriétaires de chiens

Une fois encore nous rappelons aux propriétaires de chiens de bien vouloir ramasser les crottes, à cet effet des sacs sont à leur disposition en Mairie, au Point Info et dans divers commerces du village.

Par ailleurs, les chiens doivent être tenus en laisse et lors de leurs sorties « pipi » avec leurs maîtres, il faudrait éviter de les faire uriner sur les murs le long des rues, notamment dans la rue des Michouilles.

Associations

Comité Communal Feux Forêts

Tout l'été, vous avez pu les apercevoir. Ils sont orange, dans un véhicule orange. Ces femmes et ces hommes tous bénévoles patrouillent tous les week-ends et parfois en semaine depuis le mois de juin. Ils vont à la rencontre de touristes au plan d'eau de Villes-sur-Auzon, des Salettes, dans les campings pour sensibiliser au risque incendie. Les vendredis soirs, c'est la tournée des bergeries pour veiller à la propreté des lieux et informer du risque incendie les familles ou groupes de jeunes qui s'installent pour quelques heures. La saison se termine, nous avons dû intervenir à deux reprises pour mettre fin à des écobuages et rappeler le calendrier de l'utilisation du feu.

Le CCFF n'est qu'un maillon de la protection incendie, le comportement vigilant de chacun est essentiel.

Bibliothèque

L'assemblée générale de la Bibliothèque Populaire de Villes-sur-Auzon s'est tenue le 10 septembre 2012 en présence de Monsieur Max RASPAIL, Conseiller Général du Canton et de Monsieur Robert DUFOUR, Maire de Villes-sur-Auzon. Ils nous ont entretenus des progrès de l'édification de la nouvelle bibliothèque qui ouvrira ses portes vraisemblablement au printemps prochain.

La Section Adultes possédait 5 978 livres et la Section Jeunesse 1 645 livres.Le nombre de prêts effectués au cours du précédent exercice a été de 4 000 livres pour les deux sections.

Nous bénéficions également de l'effort du Bibliobus qui nous prête 800 livres.

En vue du déménagement, Monsieur GLEIZE, notre bibliothécaire, nous a entretenu de « l'écrémage » de la bibliothèque. 2 500 livres ont été supprimés en raison de leur mauvais état ou du peu d'intérêt qu'ils représentent aujourd'hui.

Les cotisations annuelles de 20 € pour les adultes et de 2 € pour les enfants sont maintenues.

Les membres du Conseil d'Administration actuellement en place ont été réélus.

Les dates de permanences sont toujours d'un lundi sur deux de 17 h à 19 h pour la bibliothèque adultes et les mardi et vendredi de 17 à 18 h ainsi que le samedi de 10h à 11 h 30 pour la section jeunesse.

La séance s'est clôturée par le renouvellement des cotisations .Nous attendons avec impatience, la visite d'anciens et de nouveaux adhérents dans les semaines à venir.

Le Président de la Bibliothèque Populaire
Armand CARBUNARD

Manifestations

Les manifestations de l'été se sont bien déroulées.
La fête votive avec la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice, les divers groupes d'animation, les manèges, le repas républicain avec le « Cochon grillé » ont connu un grand succès.

Le Jazz

Le Festival de Jazz cette année encore a tenu ses promesses. C'est un travail de longue haleine pour arriver à avoir des têtes d'affiche de cette qualité. Les quatre soirées gratuites ont été d'un excellent niveau et la soirée Claude Bolling a été exceptionnelle.

Bravo Monsieur Max BONTOUX pour nous avoir concocté un programme de cette qualité.

Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé à l'élaboration de ces fêtes.

Fête du Raisin Muscat des Terrasses du Ventoux

Samedi 22 Septembre 2012 :

Cette année, les organisateurs de la fête du raisin ont ajouté en avant- première le samedi 22 septembre à 18 h 30 une pièce de théâtre « les chicoteuses ». Nous avons donc appris, pour ceux qui le ne savaient déjà, ce qu'est « le chicotage ».

Lorsque l'on chicote on peut aussi bavarder et nos deux comédiennes ne s'en sont pas privées, beaucoup d'esprit, de drôlerie, d'émotion dans leurs propos.

Merci mesdames, sans oublier le metteur en scène pour l'excellent moment que nous avons passé en votre compagnie.

Dimanche 23 Septembre 2012 :

Bien organisée, bien animée, tout le monde à son poste, beaucoup d'exposants, un manège enchanteur, des jeux de bois pour petits et grands, un accrobranche pour se donner un peu de frisson. Le pressurage avec dégustation du fameux raisin muscat d'un goût exquis et la vente de barquettes à un prix unique très appréciée.

Les saveurs fromages-raisins, et les berlingots, présentés par des professionnels que nous remercions pour leurs démonstrations.

Et voilà, tous les ingrédients réunis pour faire de ce dimanche une très belle fête.

Inutile de préciser que l'organisateur notre « compère Guy » et tous les bénévoles de son équipe se sont donnés beaucoup de peine et ont donné aussi beaucoup de leur temps pour que le muscat soit à l'honneur et que la fête soit une réussite.

Le village ne peut que s'enorgueillir de l'importance que prends cette fête et des retombées économiques qu'elle apporte aux commerces locaux.

Manifestations à venir

Foyer Rural

C'est la rentrée aussi pour les activités du foyer rural. Vous pouvez vous procurer le programme 2012/2013 à la Mairie, au Point Infos et dans les commerces.
Si vous avez un peu de temps libre et souhaitez l'investir dans le milieu associatif !!! N'hésitez pas, venez-vous joindre à nous !
Contact : Jean Marie TORELLI 06 81 57 20 17

Cette année, la castagnade et la dégustation du vin nouveau de la cave aura lieu le Vendredi 16 Novembre. Un repas « choucroute » et une animation musicale suivront pour terminer dans une ambiance festive.
Réservez votre soirée ! Les tickets seront en vente début Novembre.

Le Chalet de la Jeunesse

Section Théâtre :
Les activités reprendront au milieu de mois d'Octobre pour les enfants, adolescents et adultes.

La sortie au camping a bien eu lieu. 9 accompagnateurs et 26 enfants ont fait de cette sortie une belle journée où l'ambiance était assurée.

La Fête du Bois

La fête du Bois cette année aura lieu le Dimanche 18 novembre 2012.

Comme chaque année la Fête du Bois accueille une trentaine d'exposants qui vous nous proposer de découvrir ou de retrouver leurs produits ; vous y trouverez sans doute des idées de cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Le travail du bois, bien sûr, sera à l'honneur, mais aussi l'artisanat d'art en général avec pour la première fois cette année un stand collectif d'une association de créateurs locaux qui réunit, entre autres : facteurs d'instruments, vannier, santonnier, céramiste, mosaïste, etc… (contact : Béa au 04 90 61 70 65)

Atelier Boutis

Une partie du groupe de l'atelier Boutis s'est rendu en Alsace début Septembre pour assister au Carrefour Européen du Patchwork à Sainte Marie aux Mines. Notre précédente visite remonte à 2009.
Ce carrefour expose plus de 1000 œuvres textiles anciennes, traditionnelles et contemporaines, venant d'Australie, Allemagne, Canada, Etats-Unis, Japon, Suisse, Afrique du Sud, … et la France bien sûr.
Cette fois encore, nous avons été éblouies par la diversité et la créativité des œuvres exposées.
Nous n'avons pas pu tout voir, mais tout ce que nous avons vu nous a « bluffé » : l'Australie et ses appliqués, le Japon et ses minis-patch, les Amish et la couleur.
Tout a été un émerveillement.
Nous ne rivaliserons pas dans la variété et la créativité, mais tous ces travaux nous donnent envie d'aller plus loin dans nos réalisations et de persévérer dans nos apprentissages.
Une belle semaine dans une belle ambiance et plein d'images dans les yeux.

Christiane SERRET.

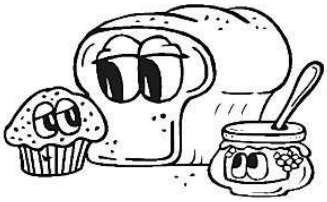

Opération Brioches

L'opération Brioches au profit de l'APEI se tiendra Vendredi 12 octobre 2012 le matin, Place de la Mairie.
Janine BENEDETTO et Marie BONTOUX se chargeront de cette opération**.**

Repas de Noël

Le repas de Noël des séniors offert par la commune aura lieu, cette année, le Samedi 15 Décembre à 12h à la salle polyvalente.
Pour pouvoir y participer il faut être âgé de 65 ans au moins et résider dans le village.
Pour les couples il suffit que l'un des deux ait 65 ans.
Nous vous tiendrons informé de la date d'inscription et du menu proposé par notre chef.

Centre de loisirs de Villes sur Auzon

Les vacances de la Toussaint, pour les enfants de 4 à 12 ans du 5 au 9 Novembre 2012.
Inscriptions à la CCTV du 1er au 24 Octobre 2012.
Tél : 04 90 61 78 85. Fax : 04 90 61 78 88
Mail : ccterrassesduventoux@wanadoo.fr

La Chevauchée des Blasons

Samedi 29 et Dimanche 30 Septembre a eu lieu, sur le territoire de la Communauté de Communes des Terrasses du Ventoux, la 26ème édition de la chevauchée des blasons.
La commune était représentée par Eloïse BUFFET (domiciliée à Mormoiron) et la Communauté de Communes par Vinciane AUBARET.
141 cavaliers représentants les communes et communautés du Vaucluse ont pu découvrir les paysages de notre territoire, Samedi , sur un tracé Mormoiron-Blauvac-Malemort et retour (sous une pluie battante !) ; Dimanche Mormoiron-Villes-Méthamis et retour avec épreuve de maniabilité sur la place du 8 Mai à Villes sur Auzon.
Belle manifestation qui a ravi tous les participants malgré une météo peu favorable.